

« Nous parlons sur les femmes et les hommes »



BERNHARD ALPSTÄG ANDRÉ DERONS DORIS LEYDET-BESCHART ALAINREIMANN DORIS WEISS WILLY BAUMANN DIETER BÖHRER ABDUSAMEI CAKICI ROLAND FRICK CENGI
 İLKHAN DRAGAN KAPETANOVIC WATTANA MATPRASERT ADRIAN LIEBHART ZEMRI MEMETI DOBRICAMILENKOVIC DRAGOSLAV NIKOLIC VALDEMAR RIBEIRO SALI SABEDIN ARTHUR
 STREIFF DRAGAN VUKOVIC ROLF BLUMER JOSÉ-CARLOS MATOS ŽIVKO DJOKIC FABIAN ASCHWANDEN IVO FRANJIC IBRAHIM BAJRAMI SABEDIN BAJRAMI MARTIN BEGER
 TER BICHSEL JENNY RUDOLF RETO RUNNER GERARDO CALLUSO BRUNO FASLER SONIA FLORIO SIEGFRIED GMÜR SIMON GÜRBER ANDREAS HUNN PATRICK HUTTEN
 ISENRING WILLY JÖRG ERNST LIENHARD FELIX LUCHSINGER JOVAN MILANOVIĆ NICOLA PERRI RADENKO POPADIC ASLAN SHABANAJ SENAD SHABANAJ RADE SKORIC ROLAND
 ZÜGER STEFAN KRÄMER ARTHUR MÜLLER DANIEL MÜLLER HANSRUEDI MÜLLER MADELEINE MÜLLER CLAUDIO ROGENMOSER HEINZ ROGENMOSER PETER ROGENMOSER RUEDI SACHS
 HEINZ SCHWEIZER THOMAS SELINER CHRISTIAN STAUBER NICOLE KLINDT WERNER VILLIGER MARTIN VOLEJNICEK ROLAND WÄCHTER FRANZ WALDBERG JEANETTE WEY MANFRED
 WEYERMANN SUSANNE WITTWER CÉDRIC ZIMMERMANN PAUL ZÜGER LUDWIG ZÜRCHER HANSPETER KRIEGER KÜTTIM BAKIL MANFRED BARGETZI ANNEMARIE BREGY SIXTUS BREGY
 ROSARIO DI BELLA RAOUL EBERHARDT RENÉ EGGS CHRISTOPH HEINZMANN RICHARD JAEGER EGON KOEPEL MARKUS LEHNER FERNANDO MELO LINUS PRUMATT ARNOLD SCHNY-
 DER ROLAND SCHNYDER HEINZ THOMMEN SERGE ROTHACKER PREDRAG ADAMOVIĆ KLAUĐJO BAREŠIĆ MILOŠ COLLIARD BEAT DAIPI JORGE DA FONSECA BATISTA FABIENNE DEY
 BURHAMEDIN DZIKA DJULVENER EMINI FRANCISCO JOSE FERREIRA MOREIRA JENNY KALBERMATTER JOAO PAULO DE OLIVEIRA BASTOS NELSON GONSALVES DA SILVA ELYS PAVLOVIC
 DEJAN ILIC JEAN-MARIE KEMPER OSCAR NGUMULUNE IVICA PERIC THIERRY RAIS ABAS RAHMANI IBRAHIM RAHMANI BLEBRIM SALIU BLAISE SARRASIN AMADEU SOUSA ALMEI-
 DA AMANDIO DE OLIVEIRA BASTOS MARIANNE BERTHOUD MANUEL BOTHELO LUIS LUDGERO FRANCISCO FRADE FILOTA JANKOVIC STANISA MIJALOVIC AMADEU MOREIRA DE ALMEIDA
 ZIVOTA PAVLOVIC JUSTIN RIGUEUX MARI-LYSE BALMAT JOSÉ TOMÉ ADRIANO VENTURA MARTINS BEAT PASSERAUB PATKUNASINGAM KANAPATHIPILLAI BRANKO BARUKCIC
 JOZEFINA BARUKCIC MARIJA BUKARIC RICHARD DANIEL DUBAS JARVIS DE ALEJANDRO PES MARCIO LOPES CARDOSO JOSÉ FARINHA RIBEIRO FILIPE FIGO
 FRANCISCO FIGO NUNO FIGO VITO FIGO ROY FLOREAN VITTORE DANIEL RAVICHANDRAN KANDASAMY NUNO CARDOSO LOPES HANSPETER
 LUDIN ALFRED MASSON MARKO MRKONJA UMARI MWAKULO DA FRANCISCO POLINO DANIEL REY ROBERT ROMANO THIYAGARASAH SELIAH SIVAJI N NAVARATNAM
 MILENA STANKOVIC LUCAS STEINER MARCOS STEINER JAKUP ASANOSKI EDOUARD LIGOZ MIKEL CUETO MOHAMMED KAYA LOTHAR MÜRNER SIVAGNANAM RTHY UTHMAN CANAN
 SENER DASTAN SENER SENER VIKTOR JONER VIKTOR JONER VIKTOR JONER VIKTOR JONER VIKTOR JONER VIKTOR JONER VIKTOR JONER VIKTOR JONER VIKTOR JONER
 ROBERT NOVAKOVIC ROBERT NOVAKOVIC ROBERT NOVAKOVIC ROBERT NOVAKOVIC ROBERT NOVAKOVIC ROBERT NOVAKOVIC ROBERT NOVAKOVIC ROBERT NOVAKOVIC
 RAQUEL PAIS DA COSTA ALLEN TICKLE DEAN PRITCHARD DAVID JOSE CARLOS VAZ CLAUPIERRE BULARJENI BETHAR ELAIF TANJAN VJEVIC JORGE ROLAND WIEDLER
 BRUNO HÄFLIGER RODRIGUES ANDRÉ BORGES MARIA DE CENSI WERNER HAUSER JOSEPH MUSHI PABI STEFAN KEUSCH SURESH NAVARATNAM JOSEF FRANCHI ROBERT ESSEIVA
 FERREIRA CARLOS FILIPE MARTINS DE SOUSA MARTIN BAUMANN SELVJE KRASNIQI SPIKANTHARAN ARNASALAM SLAVISA DJORDJEVIC DANIEL LAUBACHER ERNST KAUFMANN
 PAUL GRICHTING THOMAS AMMANN ARMANDO ROBERTO PINTO LEITE BINAK AVDIJAJ MARTIN JENAL DANIEL MÜLLER SASCHA SCHNORF ROGER BLÄTTLER ALEXANDER SIVACHÉ
 TORSTEN ARNDT TATJANA DIMOVA MARK VOLKEN MARIELLE OGGIER STEPHAN ROTH EWALD JULIER JOHN MURRAY CRIMMINS SVEN MEIER MICHEL ROLO PEREIRA NUNO EMANU-
 EL ANDRÉ DE JESUS DASHMIR KASA CHRISTOPH LEUTWILER DIOP AISSATA BEILER FALL RUDOLF STAPFER SYLVIA CADERAS MICHAEL WERLEN ABDOULAYE DIOP WILLY WEBER
 ANDREAS ILLI TOLGA ALKAN BERNHOLD BLAUS JÉRÔME BOURNARIE STEPHAN FLÜCK MARCEL LEHMANN KURT PLÜSS SALKO HUSREM BRANISLAV SPASIC-IVKOVIC IGOR STAN-
 KOVIC JULIO KIALUNDA NENAD STOJKOVIC MARTIN STEINER HUSEIN DEDUKIC NOVICA STAJIC RUTH FREI FERNANDO R. LOURO JOAO LABINOT BEKA TOMISLAV SUMAN MEHMET
 DOYMUS TRAJANKA STAJIC AVDO HASANASIC GORDANA NIKOLIC-CUPAREVIC SANDRA HÄFLIGER RADICA STANKOVIC-VASIC TAMARA JOVICIC-KORAC ROBERT DIETHELM HANS
 HERMANN-SIMMLER ROMANO SCHLEUCHER RAOUL BAYARD RENATO ARNDT FABRICE SOLON MICHEL ZURFLUH THOMAS COTTET BEKIM RAHMANI ASMON BRAHIMAJ PANCHADEVI
 PATKUNASINGAM ZORAN POPOVIC AJITH KARUNAMUNI DE SILVA JASMINKA JUSIC LUIGI LAZRAJ IVICA VUJEVIC VASO STEVANOVIĆ EMINI LUZAN PETRA ISENSCHMID FITIM BISLI-
 MI ANDRÉ WYSS ERKAN DOGAN RENÉ MEILE JEAN ILLI RALF ERNST JEAN-CLAUDE MONNEY ANTONIO ALBERT SALGUEIRO CARDOSO ANTONES BURIM ALIU NIZAMETTIN ERYILMAZ
 MARTIN HÄNTZE RENÉ STEINER PATRIK CUSTODIO JOSÉ ROHR NDOMBAXE BEAT LEU BRUNO JACQUIN MEHMET RAMOS ERIC PERRIN CORINNE DE SIMONE PASCAL RISI ANDRÉ
 KLAUSNER SAIT MUSTAFI CHRISTIAN KELLER SANTOS JOEL ALMEIDA DE SOUSA ERICH LÜTHI STEV THOMMEN IWAN GRAF FABIAN FURLER EDIN KANTAREVIC WILAI ROTH ANDRÉ
 REAS WICHMANN ALAIN CHABRIER NAIM ISLAMAJ AMÉLIE CRAUSAZ RABIT SOPI MICHEL AUBORT LAURENT CHALLER ADRIANO BEVELER ERNST TINNER PETER BACHMANN
 THIERRY HEYD FLORIAN LAUBER RETO MEYER NIDIA WALLISER ADRIAN HAUTER ALEXANDER MAHNKOPF DARKO ZAGORAC OLIVIER FONTAINE MIGUEL ANGELO TAVARES LEIB DE
 PINHO JÜRGE WYNIGER NEBOYSHA STANKOVICH ARBEN ABDULI JORGE ANTONIO KEVIN SUKHESWALA MARKUS EITLIN PASCAL MATHIEU LOUIS PINTO VISAR MILICA
 YILMAZ KURSUN HALIM KRASNIQI SEMIR ALUKIC ONUR CAN ÇETINKAYA MILOS GABRIEL GIRARD CARLOS JOSÉ RODRIGUES DA COSTA PAULO SERGIO ALMEIDA PINHEIRO
 MIRNES HUSIC MATHIEU TISSIERES PEDRO SOUSA E SÁ JOAO MANUEL FILIPE DOMINGOS REIRO GIANNI SCOLARI DARIO KAUFMANN OLIVER KRAHMER FABIO EMANUEL MARTINS
 DE SOUSA FERREIRA SANDRO PERRIG HABIB MISINI CARLOS MANUEL MATOS SILVA GRI FABIO FIGO TOPLICA MILENKOVIC MARCO MASI ROLAND SCHATZMANN PATRICK
 HOHL ANDREAS MICHAEL LUCA-ANDREA BALITRO NADJA BURKARD AN APPUTHURAI NADINE PFEIFFER PATRICK CAPEDER STEFAN IMHOF DANIEL
 SCHOEFER ORCE STAMENKOV ERMINIO ALBERTI REINHARD HOLSTEIN TALER SMIT HAXHOSAJ MEHMET HOTI ALEKSANDAR JANKOVIC MUNIR
 SERTKAYA BERIF MUJOVIC FLORIN MUSTAFA BASHKIM MURTEZANI L JÜRGEN WILLETAL RETO BIEDERMANN RAPHAEL SCHIBERL JORGE SAKIC
 GEZIM AMR VIKTOR RISTOVSKI PIUS KALBERMATTER LUKASZ ZBIENIAK R MANFRED BRAUN BESIM KEQA AVNI ZAPELAJ KRZYWONOSZ ESTHER
 TRÜMPI IVAN RUSI PATRICIA CHARRIÈRE CATIA BARREIRA SUREN MEHMET TARKOCIN FELIX ANDRÉ PISSARA SOARES BERNHARD BRÄNZL VITOR MANUEL TINDADE DOMINIC BEETZ RETO RUFF MIKE MEYER ZIVANKA
 FREY ARABELLE AMACKER BERNHARD HILDBRAND DONALD ALBRECHT PASQUIER RAIM IBRAHIMOSKI FLORIAN SCHIDLÓWSKI DANIEL RUSER SAIT
 HESS SLADJAN PAVLOVIC PAUL GABEL BERNHARD REGLI ANDREAS WÄHNER SIMON GJONAJ MARIJO IBRIC ROBERT WISNIEWSKI ANNA WISNIEWSKA EUGENIO
 LAMBERTI MARCELA STADELMANN ERGÜN DOGAN ELVIR KADIC DARKO BALIĆ MILOŠ PÖPFLER TUDOREL HAAG MARIJA FREJIC DUSAN MILETIC CORINNE KERN ARTHUR
 PAWEL TRACZYKIEWICZ IMMER MAVRIQI MARTIN BERCHTOLD ANTONIO HEBL BERKINA LUBOMIR DJORDJEVIC YANNIC STREBEL ILYAS YILDIRIM HARRY BOSSHARDT
 İLAYDA ZAIMOĞLU ANGELA ENGEL DANIEL LUZIO SIMON GONCALVES PHILIP Z KU BEKIRI NEMANJA SIMIC ENRICO MEZZERA NADINE VOGT MILAN DRAGAS RICARDO
 PEREIRA NADIN LÜTHI GOCE CONEVI LARISSA ARNOLD OLIVER SCHMID BELLA TO BELA CAÇAO LOBO VASO FILIPOVIC ALOIS MÜLLER CHRISTIAN WEBER BESA VESELI
 UEMIT YESILKAYA THOMAS STÖCKLI MARLON ALPSTÄG MAKFIR JUSUFI BENDU RIF LINE KAUFMANN ERICH BAUMGARTNER IVO HENSEL SOPHIE JAQUES DOUDIN MARY-
 LINE PFUND CHRISTOPHE BOUCOLON STIVE PIRES NOGUEIRA PASCAL BROCH MARIANA KICI MICHAEL LANGHART MANUEL FERREIRA ALVES HELDER KARL PAUSE LUZIA ZIM-
 MERMANN ROBERT GROB RAOUL ALBRECHT FLAVIO SANTOS AMOS ZOLDAN ION HUBER MICHAEL SCHRATTER CORINNE HILFIKER MAVRIC ADNAN MORGANE CHARRIÈRE
 SRECKO VIDUJLEVIC LUCAS ANTONIO JOAO RIBEIRO HEINZ ROTH ANDREAS RUFF KUNO KNAPP MARVIN MÜLLER VRENI SEILER JOËL DUPRÉ AFONSO GONCALVES TIAGO



6



10



12



16



20



24



Sommaire

4 *Une marque – mais surtout des femmes et des hommes*

540 collaborateurs de swisspor sont prêts à faire le maximum.

6 *Nous engageons notre responsabilité écologique.*

Entretien avec Hans Killer, président de l'organisation nationale Bauschweiz

10 *Nanuq: Course d'été 2015, du Danemark au nord du Groenland*

A la fin de l'hiver, au mois de mai, les glaces ont libéré Nanuq.

12 *Le 3 octobre 2015 – Vaparoid AG a célébré son 50^{ème} anniversaire.*

50 ans d'expérience.

16 *Le musée Chaplin : Rencontre avec l'histoire*

La construction du musée.

20 *Isolation thermique extérieure enduite avec protection anti-incendie*

Un des premiers objets construits selon la nouvelle réglementation.

24 *Le quartier des Fiches-Nord à Lausanne : social et écologique*

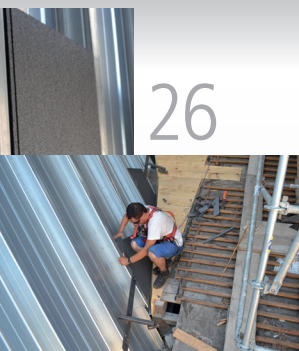
En octobre 2014, les autorités lausannoises posaient la première pierre du chantier titanesque des Fiches-Nord.

26 *Mediatheque du Valais – Sion*

Rachetés par le Canton du Valais en 1985.

28 *swissbau 2016*

Pénétrez dans le monde de l'enveloppe du bâtiment.



26

28



Basel 12–16|01|2016

BERNHARD ALPSTÄG ANDRÉ DEBONS DORIS LEYDET-BETSCHART ALAINREIMANN DORIS WEISS WILLY BAUMANN DIETER BÖHRER ABDUSALLENKOVIC DRAGOSLAV NIKOLIC VALDEMAR RIBEIRO SALI SABEDINI ARTHUR STREIFF DRAGAN VUCKOVIC ROLF BLUMER JOSÉ-CARLOS MARUDOLF RETO BRUNNER GERARDO CALLUSO BRUNO FASLER SONIA FLORIO SIEGFRIED GMÜR SIMON GÜRBER ANDREAS HUNN PATRICK SHABANAJ SENAD SHABANAJ RADE SKORIC ROLAND ZÜGER STEFAN KRETZ ARTHUR MÜLLER DANIEL MÜLLER HANSRUEDI MÜLLER MANCHRISTIAN STAUBER NICOLE KLINDT WERNER VILLIGER MARTIN VOLEJNICEK ROLAND WÄCHTER FRANZ WALDISBERG JEANETTE WEY MANBARGETZI ANNEMARIE BREGY SIXTUS BREGY ROSARIO DI BELLA RAOUL EBERHARDT RENÉ EGGS CHRISTOPH HEINZMANN RICHARD JAEGEROTHACKER PREDRAG ADAMOVIĆ KLAUDIJO BAREŠIĆ WILLY COLLIARD BEAT DAUPI JORGE DA FONSECA BATISTA FABIENNE DEY BURHAMEDGONSALVES DA SILVA ELVIS PAVLOVIĆ DEJAN ILIĆ JEAN-MARIE KUMMER OSCAR NGALAMULUNE IVICA PERIĆ THIERRY RAIS ABAS RAHMANBERTHOUD MANUEL BOTHELO LUIS LUDGERO FRANCISCO FRADE FILOTA JANKOVIC STANISA MIJAJLOVIC AMADEU MOREIRA DE ALMEIDA KUNASINGAM KANAPATHIPILLAI BRANKO BARUKCIC JOZEFINA BARUKCIC MIRJANA BARUKCIC MARICA BARUKCIC DANIEL BORGES CARDOSO FRANCISCO FIGO NUNO FIGO VITOR FIGO ROLF FURRER FLORIANO GONCALVES URS HELBLING DANIEL JENNI RAVICHANDRAN KANDASAMY LONDA FRANCISCO PAULINO DANIEL REY ROCCO ROMANO THIYAGARASAH SELLIAH SIVAKURUNATHAN NAVARATNAM MILENA STANKOVIC MICHEL CUETO MUHAMMED KAYA LOTHAR MÜRNER SIVAGNANAMOORTHY MUTHIAH CANAN SENER DASTAN GSPONER MEFAIL BURNIKI ALOIS MÄDER SNEZANA BIJELIC MARTIN BADER RAMADAN CEKA PAREENTHAN SIVAGURUNATHAN WOLFGANG LUSCHIN MICHEL LEUTHOLD KRSTAN CEKIC

WICKI DRAGAN PROTIC DAVID JOSÉ SANTOS VAZ JEAN-PIERRE HOLLAND WIEDLER BRUNO HÄFLIGER RODRIGUES ANDRÉ BORGES STEFAN KEUSCH SURESH NAVARATNAM JOSEF FRANCHI JAC-MARTIN BAUMANN SELVIJE KRASNIQI SRIKANTHARUBAN ARUNASALAM PAUL GRICHTING THOMAS AMMANN ARMANDO NORBERTO PINTO LEISCHNORF ROGER BLÄTTLER ALEXANDER SIVACHEV TORSTEN ARNDT ROTH EWALD JULIER JOHN MURRAY CRIMMINS SVEN MEIER KASA CHRISTIAN LEUTWILER DIOP AISSATA SEILER FALL RUDOLF WILLI WEBER ANDREAS ILLI TOLGA ALKAN BERTHOLD GLAUS PLÜSS SALKO HUSREM BRANISLAV SPASIC-IVKOVIC IGOR STEINER HUSEIN DEDUKIC NOVICA STAJIC RUTH FREI MISLAV SUMAN MEHMET DOYMUS TRAJANKA KOLIC-CUPAREVIC SANDRA HÄFLIGER JOVICIC-KORAC ROBERT DIETHELM HANS NO SCHLEUCHER RAOUL BAYARD RENATO SOLON MICHEL ZURFLUH THOMAS COTTET MANI ASMON BRAHIMAJ PANCHADEVY GAM ZORAN POPOVIC AJITH KARUNAJASMINKA JUSIC LUIGI LAZRAJ VASO STEVANOVIC EMINI LULISENSCHMID FITIM BISLIWYSS ERKAN DOGAN RENÉ RALF ERNST JEAN-CLAU-ALBERT SALGUEIRO CARYILMAZ MARTIN HÄNT-NDOMBAXE BEAT LEU RINNE DE SIMONE PASCAL SANTOS JOEL ALMEIDA DE KANTAREVIC WILAI ROTH LAURENT CAILLÈRE ANDREAS ADRIANO BEYELER ERNST HAUETER AL-EXANDER MAHNKOPF DARKO ZAKOVICH ARBEN ABDULI JORGE ANTONIO ANSELMO KRASNIQI SEMIR ALUKIC ONUR CAN CETINKAYA MILOS GRABOVIC RES PEDRO SOUSA E SÀ JOAO MANUEL FILIPE DOMINGUES TERCEIRO MISINI CARLOS MANUEL MATOS SILVA SABINA SAGRI FABIO FIGO THORSTEN RIBBE BALENDRAN APPUTHURAI NADINE PFEIFFER PATRICK BORO LAZAREVIC MOSHARAF MADBAR BORIS BRIONES ALEXANDRA FÜG-SONIA HOLM RAMIZ MORINA IBRAHIM SERTKAYA SERIF MUJOVIC FLORIM TOR RISTOVSKI PIUS KALBERMATTER LUKASZ ZBIGNIEW KACHNIARZ SILVAN MURTEZA SACIPI ALEKSANDAR VELICKOVIC HANS KIENER MIGUEL AUGUSTO FREITAS ALMEIDA MEHMET TARKOCIN HEINZ ROTH TELMO ANDR FRAGOSO PHILIPP WEY VITOR MANUEL TRINDADE DOMINIC BEETZ RETO RUPF MIKE MEIER JOVANKA FELDMANN JEAN-PHILIPPE MALLART ROLAND SCHNYDER LARS IBERG SAID MOBIN MOHAMMADI LUCA MERLO STEFANO ALTIERI FRÉDÉRIC PASQUIER RAIM IBRAIMOS OLIVER TÜSCHER ARMIN HESS SLADJAN PAVLOVIC PAUL GABEL BERNHARD REGLI ANDREAS WALTHERT ROBERT PEKAJ SIMON GJOKA DARKO PAUNOVIC MARCO KNÖPFLER TUDOREL HAAG MARIJA FRLJIC DUSAN MILETIC CORINNE KERN ARTHUR PAWEL TRACZYKIEWICZ HARRY BOSSHARDT ILAYDA ZAIMOGLU ANGELA ENGEL DANIEL LUZIO SIMON GROGNOZ PHILIPP ZANONI KUJTIM ZEKJIRI NEMANJA SIM HELDER PINTO FELISBELA CAÇAO LOBO IVAN FILIPOVIC ALOIS MÜLLER CHRISTIAN WEBER BESA VESELI UEMIT YESILKAYA SOPHIE JAQUES DOUDIN MARY-LINE PFUND CHRISTOPHE BOUCOLON STIVE PIRES NOGUEIRA PASCAL BROCH MUSTAFA KESMECI FLAVIO SANTOS AMOS ZOLDAN RAMON HUMBEL MICHAEL SCHRATTER CORINNE HILFIKER MAVRIC ADNAN MORGANE CHARRIÈRE SRECKO VIDU

swissp



“ Une marque – des femmes

Chaque jour, quelques 540 collaborateurs de swisspor sont disponibles dans toute la Suisse pour faire le maximum pour vous. Ils garantissent que les produits désirés soient livrés avec la qualité attendue, au moment opportun et à l'endroit convenu avec nos clients. Il s'agit d'une interaction bien huilée entre les différents départements, notamment production, logistique, service commandes,

W TINNE GORA VIN S CA GIANNI PLICA MIL CAPEDER S LISTALER ISM

MUSTAFA BASHKIM MURTEZA HÄFLIGER MANFRED BRAUN BESIM KEQA AV MURTEZA SACIPI ALEKSANDAR VELICKOVIC HANS KIENER MIGUEL AUGUSTO FREITAS ALMEIDA MEHMET TARKOCIN HEINZ ROTH TELMO ANDR FRAGOSO PHILIPP WEY VITOR MANUEL TRINDADE DOMINIC BEETZ RETO RUPF MIKE MEIER JOVANKA FELDMANN JEAN-PHILIPPE MALLART ROLAND SCHNYDER LARS IBERG SAID MOBIN MOHAMMADI LUCA MERLO STEFANO ALTIERI FRÉDÉRIC PASQUIER RAIM IBRAIMOS OLIVER TÜSCHER ARMIN HESS SLADJAN PAVLOVIC PAUL GABEL BERNHARD REGLI ANDREAS WALTHERT ROBERT PEKAJ SIMON GJOKA DARKO PAUNOVIC MARCO KNÖPFLER TUDOREL HAAG MARIJA FRLJIC DUSAN MILETIC CORINNE KERN ARTHUR PAWEL TRACZYKIEWICZ HARRY BOSSHARDT ILAYDA ZAIMOGLU ANGELA ENGEL DANIEL LUZIO SIMON GROGNOZ PHILIPP ZANONI KUJTIM ZEKJIRI NEMANJA SIM HELDER PINTO FELISBELA CAÇAO LOBO IVAN FILIPOVIC ALOIS MÜLLER CHRISTIAN WEBER BESA VESELI UEMIT YESILKAYA SOPHIE JAQUES DOUDIN MARY-LINE PFUND CHRISTOPHE BOUCOLON STIVE PIRES NOGUEIRA PASCAL BROCH MUSTAFA KESMECI FLAVIO SANTOS AMOS ZOLDAN RAMON HUMBEL MICHAEL SCHRATTER CORINNE HILFIKER MAVRIC ADNAN MORGANE CHARRIÈRE SRECKO VIDU

MED CAKIQI ROLAND FRICK CENGIZ ILKHAN DRAGAN KAPETANOVIC WATTANA KIATPRASERT ADRIAN LIEBHART ZEMRI MEMETI DOBRICAMI-
 ATOS ZIVKO DJOKIC FABIAN ASCHWANDEN IVO FRANJIC IBRAHIM BAJRAMI SABEDIN BAJRAMI MARTIN BERGER WALTER BICHSEL JENNY
 HUTTER BEAT ISENRING WILLY JÖRG ERNST LIENHARD FELIX LUCHSINGER JOVAN MILJANOVIC NICOLA PERRI RADENKO POPADIC ASLAN
 MADELEINE MÜLLER CLAUDIO ROGENMOSER HEINZ ROGENMOSER PETER ROGENMOSER RUEDI SACHS HEINZ SCHWEIZER THOMAS SELINER
 FRED WEYERMANN SUSANNE WITWTER CÉDRIC ZIMMERMANN PAUL ZÜGER LUDWIG ZÜRCHER HANSPETER KRIEG KUJTIM BAKII MANFRED
 R EGON KOEPEL MARKUS LEHNER FERNANDO MELO LINUS PRUMATT ARNOLD SCHNYDER ROLAND SCHNYDER HEINZ THOMMEN SERGE
 IN DZIKA DJULVENER EMINI FRANCISCO JOSE FERREIRA MOREIRA JENNY KALBERMATTER JOAO PAULO DE OLIVEIRA BASTOS NELSON
 NI IBRAHIM RAH- MANI BLERIM SALIU BLAISE SARRASIN AMADEU SOUSA ALMEIDA AMANDIO DE OLIVEIRA BASTOS MARIANNE
 ZIVOTA PAVLOVIC JUSTINO RODRIGUES MARIE-LYSE BALMAT JOSÉ TOME ADRIANO VENTURA MARTINS BEAT PASSERAUB PAT-
 D HELDER ALEXIS CARDOSO LOPES MARCIO LOPES CARDOSO JOSÉ FARINHA RIBEIRO FILIPE FIGO
 NUNO CARDOSO LOPES HANSPETER LUDIN ALFRED MASSON MARKO MRKONJA OMARI MWAKU-
 LUCIA STEIMEN MARKUS STEINER JAKUP ASANOSKI EDOUARD LOGOZ
 SENER KENAN SENER HANS AEBISCHER GLENN WERZNER VIKTOR
 ROBERT NOVAKOVIC KRIST GJOKAJ HAKI ALIU NISRET BERISHA
 PATRICK CHIACCHIA MARIA RAQUEL PAIS DA COSTA ALBERT
 ZER BUJAR SERIFI JETMIR SERIFI MARIJANA PJEVIC-JURIC
 MARIA DE CENSI WERNER HAUSER JOSEPH MUSHIYAPABI
 QUES ESSEIVA FERREIRA CARLOS FILIPE MARTINS DE SOUSA
 SLAVISA DJORDJEVIC DANIEL LAUBACHER ERNST KAUFMANN
 TE BINAK AVDIJAJ MARTIN JENAL DANIEL MÜLLER SASCHA
 TATJANA DIMOVA MARIO VOLKEN MARIELLE OGGIER STEPHAN
 MICHEL ROLO PEREIRA NUNO EMANUEL ANDRÉ DE JESUS DASHMIR
 STAPFER SYLVIA CADERAS MICHAEL WERLEN ABDOULAYE DIOP
 JÉRÔME BOURNARIE STEPHAN FLÜCK MARCEL LEHMANN KURT
 STANKOVIC JULIO KIALUNDA NENAD STOJKOVIC MARTIN
 FERNANDO R. LOURO JOAO LABINOT BEKA TO-
 STAJIC AVDO HASANBASIC GORDANA NI-
 RADICA STANKOVIC-VA- SIC TAMARA
 HERMANN SIMM- LER ROMA-
 ARNDT FABRICE
 BEKIM RAH-
 PATKUNASIN-
 MUNI DE SILVA
 IVICA VUJEVIC
 ZIM PETRA
 MI ANDRÉ
 JEAN ILLI
 ANTONIO
 NIZAMETTIN
 JOSÉ ROHR
 ERIC PERRIN CO-
 CHRISTIAN KELLER
 EDIN
 MICHEL AUBORT
 ADRIAN
 NEBOYSHA STAN-
 HALIM
 MATHIEU TISSIE-
 HABIB
 NADJA BURKART
 ARSIM FAZLIJI
 BERNHARD SCHMIDT
 VIK-
 PIMENTEL
 DONALD ALBRECHT
 DAMIANO ARNESANO
 ELVIR KADRIC
 ILYAS YILDIRIM
 OLIVER SCHMID
 IVO HENSEL
 RAOUL ALBRECHT
 AFONSO GONCALVES TIAGO

or

*mais surtout
 et des hommes* ”

vente, marketing, administration, comptabilité et même direction de l'activité et du groupe. Et ceci selon la devise : « un pour tous - tous pour un », et fidèles à notre crédo « Rester modestes et travailler un peu plus que tous les autres », pour le bien de nos clients.

BRUNO
 RISI AND-
 SOUSA ER-
 ICHMANN ALAIN
 R PETER BACH-
 C OLIVIER FON-
 UKHESWALA MAR- K U S
 GABRIEL GIRARD CARLOS JOSÉ
 SCOLARI DARIO KAUFMANN
 ENKOVIC MARCO MASI ROLAND
 STEFAN IMHOF MANUEL SCHOEFFEL
 HET HAXHOSAJ MEHMET HOTI ALEK-
 NI TARIK AGANOVIC HANS VOGEL
 NI ZABELAJ KRZYSZTOF BACIUR ES-
 DRÉ PISSARA SOARES BERNHARD KRANZ-
 AURIANE JOLLIET PATRICE CLAVIEN HEIDI
 SKI FLORIAN SCHIDLowski DANIEL KISER SAMET REDZEPI NICOLE ZURKIRCHEN ALEKSANDAR OBRADOVIC DAMIANO ARNESANO
 AJ MARIJO IBRIC ROBERT WISNIEWSKI ANNA WISNIEWSKA EUGENIO LAMBERTI MARCELA STADELMANN ERGÜN DOGAN
 Z IMMER MAVRIQI MARTIN BERCHTOLD ANTONIO KOBLER QERKIN MORINA LJUBOMIR DJORDJEVIC YANNIC STREBEL ILYAS YILDIRIM
 IC ENRICO MEZZERA NADINE VOGT MILAN DRAGAS RICARDO PEREIRA NADIN LÜTHI GOCE CONEV LARISSA ARNOLD
 THOMAS STÖCKLI MARLON ALPSTÄG MAKFIR JUSUFI MENDU KJASHIFI EVELINE KAUFMANN ERICH BAUMGARTNER IVO HENSEL
 I MICHAEL LANGHART MANUEL FERREIRA ALVES HELDER KARL PAUSE LUZIA ZIMMERMANN ROBERT GROB
 JJLEVIC LUCAS ANTONIO JOAO RIBEIRO ANDREAS RUFF KUNO KNAPP MARVIN MÜLLER VRENI SEILER JOËL DUPRÉ

D O S O

ZE RENÉ STEI-
 JACQUIN MEH-
 RES KLAUSNER

ICH LÜTHI STEVE

CHABRIER NAIM IS-

MANN THIERRY HEYD

TAINÉ MIGUEL ANGELO TAVARES LEIE DE PINHO

ETTLIN PASCAL MATHIEU

RODRIGUES DA COSTA

OLIVER KRAHMER

SCHATZMANN

ORCE STAMENKOV

SANDAR JANKOVIC

JÜRGEN WILLETAL

NI ZABELAJ

LMÜLLER

GRIESSER

SKI

IMMER MAVRIQI

IC ENRICO MEZZERA

THOMAS STÖCKLI

I MICHAEL LANGHART

JJLEVIC

T H O M M E N

LAMAJ AMÉLIE CRAUSAZ

FLORIAN LAUBER

MIGUEL ANGELO TAVARES LEIE DE PINHO

LOUIS PINTO

PAULO SERGIO ALMEIDA PINHEIRO

FABIO EMANUEL MARTINS DE SOUSA FERREIRA

PATRICK HOHL

ERMINIO ALBERTI

MUNIB KRIVIC

RETO BIEDERMANN

IVAN RUSSI

LMÜLLER

DOMINIK FREY

ANNA WISNIEWSKA

MARTIN BERCHTOLD

NADINE VOGT

MILAN DRAGAS

MANUEL FERREIRA ALVES HELDER

ANDREAS RUFF

M E I L E

DE MONNEY

ANTUNES BURIM ALIU

NER PATRIK CUSTODIO

METI RAMUS

SAIT MUSTAFI

IWAN GRAF

FABIAN EHRLER

RETO MEYER

JÜRNG WYNIGER

VISAR MILICAJ

YILMAZ KURSUN

MIRNES HUSIC

MATHIEU TISSIE-

SANDRO PERRIG

REINHARD HOLSTEIN

MARJAN LUKAJ

MORITZ FLÜCKIGER

DEJAN JANKOVIC

ALADIN SAKIC

CATIA BARREIRA

ALLISON HUSSEIN PIMENTEL

ERICH BAUMGARTNER

ROBERT GROB

RAOUL ALBRECHT

AFONSO GONCALVES TIAGO

A photograph of an older man with grey hair, wearing a dark suit, white shirt, and a red and grey plaid tie. He is seated at a light-colored table, gesturing with his hands as if speaking. The background is a plain, light-colored wall with a blurred light source in the upper left. A large white quote is overlaid on the image.

*“ Nous engageons
notre responsabilité
écologique. ”*

L'homme de Berne : Hans Killer, président de l'organisation nationale Bauschweiz, nous parle du dumping salarial, de la construction énergétiquement raisonnée, des procédures d'appel d'offres, du manque de main-d'œuvre et de ses huit années comme Conseiller national.

Entretien : Jost Dubacher; Photos : Ben Huggler

kickoff : Vous sentez-vous parfois méconnu, Monsieur Killer ?

Hans Killer : Pourquoi cette question ?

Votre organisation défend les intérêts de 500 000 salariés, représentant un chiffre d'affaires de 60 milliards de francs l'année dernière. On parle pourtant assez peu de vous.

Cela ne m'inquiète pas. Nous ne cherchons pas les feux de la rampe et nous n'avons d'ailleurs pas d'argent à mettre dans des campagnes de communication. En tant qu'organisation nationale de la planification, du gros œuvre et du second œuvre, regroupant 65 organisations membres, nous nous considérons comme l'interlocuteur principal des autorités au niveau de la Confédération et des cantons. En outre, nous voulons comme tout lobby, jouer un rôle de système d'alerte précoce politique.

Que doit-on comprendre par-là ?

Nous effectuons périodiquement un compte-rendu politique qui informe des activités liées au bâtiment, notamment procédures de consultation et d'audition, et délibérations parlementaires.

Et en tant que Conseiller national UDC du canton d'Argovie, vous êtes naturellement au cœur du débat...

(rit) : On peut le voir ainsi, c'est vrai. Cette proximité politique est également nécessaire.

Alors, soyons concrets. Quelles sont les préoccupations actuelles de constructionsuisse ?

La révision toute proche du droit fédéral concernant les marchés publics. Nous demandons un abandon de procédure basée uniquement sur les prix, pour arriver à une concurrence sur les performances, ainsi qu'une unification des seuils des appels d'offres publics. Des seuils différents selon les collectivités pour les marchés de gré à gré, ou encore pour les procédures invitant à soumissionner n'ont aucun sens économique.

Au grand dam des prestataires, de nombreux donneurs d'ordre publics n'épuisent même pas les seuils existants. Pourquoi ?

Parce que les représentants des autorités veulent garder de la marge en cas de doute. Ils préfèrent des procédures

complexes sans critères d'attribution « souples » parce qu'ils craignent les recours et les procès.

Comment pourrait-on modifier cet état de fait ?

Nous avons besoin d'ordonnances qui imposent aux services des marchés d'épuiser les seuils. Cela permettrait de renforcer l'économie locale ; par ailleurs, on préserverait les sociétés des frais supplémentaires entraînés par un appel d'offres public selon les critères de l'OMC.

Dans la consultation de révision de la loi, vous écrivez que le prix devrait être « secondaire » lors d'une offre. Vous le pensez vraiment ?

Absolument. Il faudrait évaluer l'ensemble de l'offre pour l'attribution d'un marché de construction. Lorsqu'une entreprise candidate se sent responsable de toute la durée de vie d'une route ou d'un bâtiment, et pas uniquement de sa construction, cela fait une différence certaine. Par ailleurs, les aspects écologiques et sociaux devraient jouer un rôle. Notamment, ceux qui forment des apprentis devraient avoir priorité.

Selon la loi sur les marchés publics, des critères de ce type devraient pourtant être déjà pris en compte ?

Certainement, mais nous constatons que ce n'est pas le cas. C'est trop souvent le prix qui fait la différence.

Un autre sujet auquel s'attaque actuellement Bauschweiz est la deuxième étape de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Qu'est-ce qui vous gêne ?

En ce qui concerne l'approche économique liée aux terrains, deux gros morceaux législatifs sont en cours : la première étape de révision de la LAT (LAT1), et, ne l'oublions pas, l'ini-

Suite page 8 → → →





tiative sur les résidences secondaires. La LAT1 va modifier fortement les conditions-cadres du secteur du bâtiment : pensez seulement au déclassé prévu des terrains constructibles. C'est pourquoi nous pensons qu'il est urgent d'attendre et de voir l'impact de l'entrée en vigueur avant de passer à l'étape suivante. Je considère qu'il s'agit d'un coup de force de la Confédération et j'entends avec satisfaction que notre opposition porte ses fruits : en ce moment, les travaux de la deuxième étape de révision de la LAT semblent en sommeil.

8

L'accusation d'embauche de travailleurs étrangers à des salaires de dumping sur les chantiers fait régulièrement les gros titres des journaux. Qu'en pensez-vous ?

Cette accusation est déplaisante. Elle semble ignorer que notre branche propose en général de très bons salaires. Dans quelle autre activité une personne non qualifiée pourrait-elle débiter avec un salaire initial de 4500 francs ? Mais on ne peut nier qu'il existe quelques cas de dumping salarial, notamment dans le second œuvre et dans les régions frontalières, c'est difficile à éviter sans gros moyens, car l'attrait de nos niveaux de salaire élevés est trop important.

Cela entraîne pourtant des risques importants pour les entreprises et les maîtres d'œuvre. Depuis l'entrée en vigueur de la responsabilité des sous-traitants, ils peuvent être poursuivis pour les délits de ces derniers...

Une solution possible serait l'introduction de systèmes de badges. Cela entraînerait certainement une obligation d'identification sur les chantiers. En Suisse romande, des projets pilotes ont déjà existé, mais de telles mesures posent comme d'habitude la question de la praticabilité et de la prise en charge des coûts.

L'entreprise générale Allreal de Zurich a essayé une autre approche : dans le cadre d'un projet pilote, elle a fait contrôler par le syndicat Unia le respect du paiement des charges sociales par ses sous-traitants. Quelle est la position de Bauschweiz à ce sujet ?

Nous, et surtout un grand nombre de nos membres, regardons d'un œil critique ces approches. Elles ne sont pas conformes aux réglementations générales du droit du travail pour le traitement des litiges. Le contrôle des chantiers est du ressort des commissions paritaires.

Revenons à la politique, plus précisément à la politique énergétique : Bauschweiz a lancé, en collaboration avec SuisseEnergie, la campagne « Nous construisons l'avenir de l'énergie ». Pourquoi ?

Dans ce pays, la moitié de l'énergie est consommée par l'exploitation des bâtiments. Notre branche porte donc une grande responsabilité écologique. Je me rappelle d'une époque où les représentants du standard Minergie étaient traités d'« extrémistes des économies d'énergie ». Aujourd'hui, les normes sévères d'isolation ne sont plus discutées. La campagne « Nous construisons l'avenir de l'énergie » est destinée à renforcer l'image du secteur du bâtiment. Nous voulons positionner notre branche comme acteur important de la transition énergétique dans le secteur.

Dans le sillage de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, l'amélioration du parc immobilier existant est également discutée. Elle encourage, entre autres, la rénovation énergétique des bâtiments. Une bonne idée ?

La conjoncture flottante du secteur du bâtiment, ainsi que l'adoption de l'initiative sur les résidences secondaires a fait fondre le carnet de commandes de nombreuses entreprises. Une relance de l'activité par l'État devrait être favorablement



Hans Killer semble faire partie du secteur de la construction depuis toujours. Dessinateur projeteur et maçon de formation, avec un diplôme fédéral de contremaître, il a passé la plus grande partie de sa vie professionnelle comme membre de la direction d'une entreprise moyenne du bâtiment. Sa carrière politique l'a mené du conseil municipal d'Untersiggenthal au Grand Conseil d'Argovie, et de là en 2007 au Conseil national. Hans Killer a présidé la commission énergétique de la Grande Chambre. Il est président de constructionsuisse depuis 2010



accueillie au premier abord par de nombreuses entreprises. En tant que représentant de l'organisation nationale, je dois cependant garder à l'œil les conséquences politiques de tels programmes de subvention.

Quels défauts pouvez-vous trouver à ce programme immobilier d'un point de vue politique ?

Le financement. Environ un tiers de la somme doit être apporté par les cantons, dont les charges sont déjà lourdes. Les deux autres tiers sont apportés par une affectation partielle de la taxe sur le CO2. Je considère qu'il s'agit d'un péché démocratique, car lors de l'introduction de la taxe incitative, il a été promis aux citoyens que cet argent reviendrait aux consommateurs sans quotas étatiques. Un renforcement du programme immobilier pourrait amener le montant des sommes détournées à 450 millions de francs par an.

Au cours des dernières années, un pour cent du parc immobilier a été rénové chaque année. N'est-ce pas trop peu ?

Un taux supérieur de rénovation serait sûrement le bienvenu. Mais attention aux illusions. Les supporters d'une amélioration du programme immobilier rêvent de maisons optimisées énergétiquement, tout en restant acceptables financièrement. Malheureusement, cela ne fonctionne pas. Avec les prix actuels de l'énergie, les coûts de rénovation ne peuvent être financés par la baisse des coûts énergétiques. Il faut donc faire supporter ces coûts aux utilisateurs du bâtiment. Dans un immeuble collectif, ce sont les locataires.

Où devrait-on appliquer un effet de levier d'après vous ?

Nous plaidons pour des avantages fiscaux. Les investissements pour les économies d'énergie doivent donner droit à plus de déductions. En outre, nous avons besoin de personnes bien formées pouvant réellement piloter les rénovations sur les chantiers avec la qualité demandée.

Nous observons déjà un déficit de personnes qualifiées dans le bâtiment. La société suisse des entrepreneurs estime qu'aujourd'hui, il manque plusieurs centaines de chefs de chantier. Comment cela est-il compatible ?

Les apprentis sont heureusement encore assez nombreux dans notre branche, mais pour les qualifications plus élevées – ingénieur ou chef de chantier – nous observons effectivement une lacune. La branche a donc un certain nombre de projets dans le domaine de la formation initiale et continue. Nous désirons renforcer la collaboration avec les hautes écoles spécialisées et intensifier la formation des spécialistes des chantiers.

En ce qui vous concerne, une nouvelle époque commence. Vous ne vous êtes pas présenté aux élections d'octobre. Pour faire un bilan, quel a été votre plus grand succès en tant que représentant du secteur du bâtiment au Conseil national ?

Ce qui me vient spontanément à l'esprit, c'est le refus de la dernière révision du droit des cartels. Si elle était passée, la formation des Communautés de travail - ARGE - aurait été globalement suspecte d'accord illicite sur les prix. Heureusement, nous avons pu éviter cela pour l'ensemble de la branche. En effet, les communautés de travail sont, surtout pour les PME, la seule possibilité de collaborer à des gros projets.

Bauschweiz a pour tradition d'avoir un président qui siège au parlement. En tant qu'ex-conseiller, vous ne correspondez plus à ce profil...

Comme nous nous considérons les représentants des intérêts de la branche, cette disposition est judicieuse. Je suis retraité depuis 2013 et un changement se profile donc. Mais nous attendons d'abord la nouvelle composition des conseillers du point de vue du bâtiment.



“*Nanuq: Course d'été 2015 du Danemark au nord du Groenland*”

A la fin de l'hiver, au mois de mai, les glaces ont libéré Nanuq. Il a quitté le Golfe de Botnie pour rejoindre Copenhague. Les 10 mois d'hiver 2014-2015 ont permis de tester l'habitat passif dans des conditions proches de celles qui attendent les équipages pour l'hiver prochain.



La route vers la zone de travail hivernal prendra 4 mois, pendant l'été, de juin à septembre. Cette période verra les équipages se succéder à bord de Nanuq, le bateau iglou. De Copenhague, l'équipage a rejoint les îles Féroé puis l'Islande et finalement le Groenland. Bien que ce soit l'été dans le Grand Nord aussi, le thermomètre ne dépassait pas 10°C. Le concept d'habitat passif du bateau remplit son rôle à l'entière satisfaction de l'équipage pendant ces navigations. Ce voyage de liaison a aussi été l'occasion de remplir la mission scientifique de l'expédition : largage de bouée dérivante pour Meteo-France et dosage PCB atmosphérique pour le compte du LCME de l'Université Savoie Mont-Blanc.

Arrivé au Groenland, la notion d'été change encore. La glace entourant le bateau, la navigation dans cet environnement hostile (brouillard dense, glace flottante et froid) est plus que difficile. Heureusement les instruments permettent à l'équipage de s'approcher de la terre et, finalement, faire escale à Nanortalik. La suite de la navigation se fera vers le nord pour rejoindre Qaanaaq, au nord du Groenland. Là les autorités ont ouvert les bras au projet. Nanuq a donc prit ses quartiers d'hiver au début du mois d'octobre à Harward Oer 77°30.4'N 66°24.6'W.

Dans le froid arctique les produits swissporEPS et swissporXPS assurent le confort des équipiers

Jusqu'ici les panneaux EPS et XPS ont été parfaits et l'équipage de Peter Gallinelli est en train de parfaire le calorifugeage à l'aide d'un paquet de panneaux en XPS embarqué dans leur 'kit de bricolage' : « Facile à façonner au cutter et à scotcher/coller. Nous en fabriquons des portes de compartimentage, planchers isolants, bouchons isolants pour les panneaux de pont, ...et la porte d'hiver qui intégrera le récupérateur de chaleur. Tout un programme! ».

C'est à partir de là que la vraie vie polaire va commencer. L'embarcation étant déjà prise dans les glaces, elle n'en ressortira qu'au printemps prochain avec pléthore de résultats scientifiques.

“ Le 3 octobre 2015 –
Vaparoid AG a célébré
son 50^{ème} anniversaire. ”





1965 : Une année riche en événements marquants ! Il y a 50 ans, le canton du Valais fêtait le 150^{ème} anniversaire de son entrée dans la Confédération ; Zermatt le 100^{ème} anniversaire de la première ascension du Cervin ; les premiers astronautes évoluaient en liberté dans l'espace ; Hans-Peter Tschudi présidait la Confédération ; Gruyères inaugurait le téléphérique du Moléson ; Air Glaciers décollait pour la première fois ; Le Corbusier disparaissait ; la mini-jupe faisait son apparition sous les crayons d'André Courrèges ; le tunnel du Mont-Blanc était inauguré et VAPAROID AG était fondée. Une belle année en somme.



Notre expertise : le fruit de la collaboration avec nos clients

C'est donc en 1965 que l'histoire de Vaparoid AG a débuté. Depuis lors, nous collaborons avec nos clients et partenaires pour construire des bâtiments efficaces, durables et esthétiques. Cette collaboration se base, d'une part, sur nos expériences, souvent communes et, d'autre part, sur le savoir-faire de nos collaborateurs respectifs. Ensemble, nous développons et produisons les matériaux isolants et les lés d'étanchéité les plus performants possibles.

En 1999, VAPAROID AG a rejoint le groupe swisspor et y a apporté l'expertise de l'étanchéité.

Aujourd'hui, en 2015, VAPAROID AG est le plus grand producteur de lés d'étanchéité bitumineuse en Suisse. C'est aussi le seul producteur suisse à produire 100% de ses lés en Suisse.

Depuis 1965, l'usine est installée sur la commune de Tourtemagne. C'est donc là que nous avons invité nos collaborateurs, nos clients et les habitants de la commune à célébrer ce jubilé.

Plus de 800 personnes ont répondu présent

Les familles et les enfants étaient, bien entendu, les bienvenus. Les enfants ont pu se divertir avec un choix d'animations prévues spécialement pour eux. Au total, nous avons eu la joie d'accueillir plus de 800 personnes. Chacun a pu visiter les lignes de production de lés d'étanchéité et mieux comprendre le rôle de l'étanchéité dans la construction de bâtiments comme des ouvrages d'art (ponts, autoroutes, parkings, etc.). Nous avons également eu l'honneur d'accueillir la Coupe Suisse, détenue par le FC Sion, et Cobra, vache sacrée Reine des reines à la finale cantonale d'Aproz en 2013.

Une journée complète de fête et de convivialité

Traditionnelle comme il se doit, la fête a aussi eu l'honneur d'accueillir les Tchakata du Lötschental et les Sonneurs de cloches de Tourtemagne. Le tout était accompagné par la musique du trio de cor des Alpes d'Unterbach avec les démonstrations de lancer de drapeau d'Urs Schweizer qui ont fait voler les étoiles valaisannes.

L'appétit des convives a pu être comblé par les spécialités régionales. La raclette de Tourtemagne a rencontré un succès exceptionnel plus de 90kg de fromages ont été raclés. Le jambon, cuit au bitume, a lui aussi ravi le palais des convives. Les spécialités vinicoles de Tourtemagne ont surpris plus d'un amateur de vin par leur qualité et leurs spécificités.

14

Vaparoid AG : acteur économique important du Haut Valais.

Dans leurs discours officiels, Serge Rothacker et Edouard Logoz ont souligné l'importance de la collaboration avec les autorités et la chance d'être établis en Valais. Le président de la commune de Tourtemagne, Christian Jäger, a relevé l'importance de l'implantation d'une entreprise comme Vaparoid pour le dynamisme économique de la commune et du district. Le Conseiller d'Etat, Jean-Michel Cina, lui-même originaire du district, a fait les mêmes remarques et salué la fidélité de Vaparoid AG envers le Valais. Il a également félicité les entrepreneurs pour leur engagement dans le développement économique de la région. Employeur et acheteur local Vaparoid AG contribue effectivement à renforcer le tissu économique haut valaisan.







*“Le musée Chaplin :
Rencontre avec l’histoire”*



C'est à Corsier sur Vevey (VD) au Manoir de Ban, que Charlie Chaplin a vécu de 1952 jusqu'à sa disparition lors de la nuit de Noël 1977.

Sollicités dès l'an 2000 par les concepteurs et développeurs, Philippe Meylan et Yves Durand, les enfants Chaplin (Michael, Eugène, Victoria et Christopher Chaplin) alors propriétaires du Manoir de Ban acceptent de vendre le bien-fonds à la Fondation du Musée Charlie Chaplin aux fins de transformer le site en un musée dédié à la vie et à l'œuvre de leur célèbre père. Deux perspectives s'imposaient dès lors aux enfants Chaplin : valoriser l'héritage culturel de l'artiste et préserver le patrimoine architectural que représente cette propriété. De concert, les membres de la famille Chaplin et les auteurs du projet muséographique regroupés au sein de la société Domaine du manoir de Ban SA ont dès lors initié les procédures visant à créer le site muséal Chaplin's World. Treize années plus tard, débutaient les travaux d'un chantier titanesque représentant un investissement global de près de 60 M CHF, et qui connaîtra son aboutissement au Printemps 2016, moment prévu de l'ouverture du site au public.

Isolation en façade et isolation intérieure en swissporPUR

Le bureau Itten+Brechbühl a conçu un projet conservant la bâtisse historique et créant un espace scénographique moderne. Une attention particulière a été portée à la conception de la façade. Afin de représenter au mieux l'environnement et le contenu des expositions, les maîtres d'œuvre ont choisi une façade recouverte d'éléments préfabriqués en béton. HRS en charge de la réalisation des travaux a préconisé l'utilisation de swissporPUR pour des raisons techniques et économiques. Le swissporPUR Vento a été mis en œuvre





swissporEPS, rainures et crêtes pour éliminer les ponts thermiques



Raccord de pied de façade swissporXPS 300 SF / swisspor PUR Vento



Le système de façade complet

pour l'isolation de la façade de l'espace muséographique ; le swissporPUR Premium pour isoler les parois intérieures du Manoir dans sa rénovation.

Sur la façade du bâtiment neuf, le swissporPUR vento assure une parfaite isolation sans pont thermique grâce aux rainures et crêtes des plaques qui s'emboîtent parfaitement. La flexibilité d'application des plaques de swissporXPS permet d'ajuster les raccords de pied de façade à la perfection. Le revêtement en swissporEPS collé au swissporPUR permet d'ajuster l'isolation aux imperfections du béton.

été au centre des préoccupations lors de la rénovation du bâtiment construit en 1840. Afin d'obtenir une enveloppe suffisamment performante pour ce bâtiment et de respecter les proportions des pièces il fallait un isolant performant. Pour des raisons économiques les planificateurs ont recherché une solution permettant d'intégrer la barrière vapeur à l'isolation. Avec ces deux contraintes, le swissporPUR Premium ($\lambda = 0.020$ [W/m²K] et étanche à la vapeur) s'est imposé au choix des ingénieurs. Facile à mettre en œuvre, léger, flexible, techniquement idéal pour une rénovation. Le scotch alu permettant de faire l'étanchéité à la vapeur, le système est simple et efficace. Tout en un, il est économiquement avantageux.

18 **L'efficacité énergétique du bâtiment a**, bien entendu,

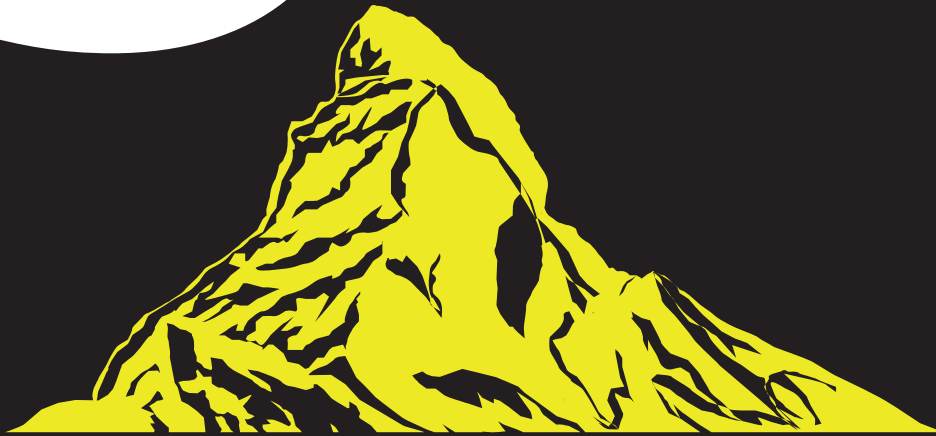
Information de chantier

Maître d'ouvrage	Chaplin Museum Développement SA
Architecte	Itten+Brechbühl, Lausanne
Entreprise générale	HRS Real Estate SA
Mise en œuvre façade	Element AG
Isolation intérieure du manoir	swissporPUR premium 120 mm ($\lambda = 0.020$ [W/mK])
Isolation façade	
Façade	swissporPUR Vento 130mm ($\lambda = 0.0239$ [W/mK])
Pied de façade	swissporXPS 300 SF 120 mm ($\lambda = 0.035$ [W/mK])



50

VAPAROID



Depuis 1965, Vaparoid AG produit Votre étanchéité bitumineuse en Suisse.

19

50 années d'expérience nous permettent de vous assurer la meilleure qualité pour une très grande longévité. L'étanchéité bitumineuse, produite dans le groupe swisspor, présente un éco-bilan particulièrement favorable. Sa durabilité est, entre autre, améliorée par une gestion rigoureuse des flux de matière et l'utilisation de produits recyclés.

swisspor BIKUTOP
swisspor BIKUTOP ECO



swisspor BIKUTOP ECO

des produits de
qualité fabriqués en Suisse.



Votre support technique
swisspor Romandie SA
Ch. du Bugnon 100 - CP 60
CH-1618 Châtel-St-Denis
TEL +41 21 948 48 48
Fax +41 21 948 48 49
www.swisspor.ch

swisspor
Produits et services du groupe swisspor

“Isolation thermique extérieure crépie avec protection anti-incendie”

Depuis le début 2015, les directives de protection contre les incendies exigent, pour les nouvelles constructions et transformations entre 11 et 30 mètres de haut, des mesures de sécurité pour les isolations extérieures inflammables. Un des premiers objets construits selon ces préconisations montre que la mise en œuvre n'est pas difficile avec une planification précise et une bonne exécution.





Une communauté de copropriétaires voulait initialement assainir la façade de son immeuble d'habitation à Domat/Ems tout en améliorant l'isolation périphérique. Finalement, elle a obtenu plus que ce qu'elle voulait au début, notamment une façade mieux isolée mais aussi une meilleure sécurité en cas d'incendie. Et cela grâce aux nouvelles prescriptions de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI).

Nouvelles spécifications pour isolations thermiques externes

La nouvelle édition des règles de protection incendie, entrée en vigueur en 2015, apporte à plusieurs égards des règles moins strictes et des simplifications par rapport aux dispositions antérieures, au niveau de l'isolation thermique externe crépie on se voit confronté à un renforcement des règlementations. Pour les nouvelles constructions et transformations d'une hauteur de onze mètres ou plus, il faut dorénavant installer des barrières coupe-feu en cas d'utilisation de matériaux d'isolation inflammables. Il s'agit de barrières d'une hauteur d'au moins 20 centimètres couvrant toute la profondeur de l'isolation ; ces barrières sont en matériau non inflammable ou bien suivent un type de construction agréé AEA1 tel que la barrière coupe-feu CH-PIR UB 3.2. En cas d'incendie, ces barrières disposées sur toute la circonférence de la façade à chaque étage réduisent la vitesse de propagation du feu et laissent ainsi plus de temps pour les mesures d'évacuation et de sauvetage ainsi que pour l'extinction du feu en toute sécurité.

21

Assistance et conseil dans l'implémentation des prescriptions

L'idée qu'une façade puisse être répartie en plusieurs compartiments coupe-feu horizontaux et verticaux semble bonne. Lors de la réalisation, il se pose comme d'habitude de nombreuses questions relatives à la mise en œuvre sur les chantiers. Différents fournisseurs de systèmes, entre autre Röfix AG avec la RÖFIX ACADEMY, se sont consacrés, au printemps 2015, à ce sujet actuel et ont informé les entrepreneurs et planificateurs sur les mesures de protection incendie pour les isolations thermiques externes crépies (ITEC) selon les spécifications techniques accordées avec l'AEA1.

Une des entreprises participantes, la société Delcolor AG de Coire, a présenté, lors de ce cours de formation, l'immeuble d'habitation à Domat/Ems dont elle devait assainir la façade. La discussion avec les spécialistes de la société RÖFIX a vite mis en évidence que ce bâtiment excédant une hauteur d'onze mètres était soumis aux nouvelles règles. Les plans devaient donc être adaptés pour tenir compte de l'intégration des barrières coupe-feu requises. « Heureusement, Delcolor AG a attiré notre attention sur ces nouvelles prescriptions », dit Agnes Simeon, responsable de la planification auprès de la société Casanova Baumanagement AG, « nous ne connaissions vraiment rien au sujet de ces nouvelles règles. » Les prescriptions prévoient, entre autres, que les travaux ne

Suite page 22 →→→



Un mortier-colle est appliqué sur toute la surface de l'élément coupe-feu.



Mise en place de l'élément coupe-feu par le procédé du double encollage.



Vue de l'élément coupe-feu intégré en façade.

soient exécutés que sous des conditions sèches pour assurer des résultats impeccables. « Si l'on veut établir un calendrier sous ces conditions, une toiture de protection n'est pas seulement recommandable mais obligatoire, malgré les coûts un peu plus élevés », ajoute Agnes Simeon.

Réalisation exemplaire

Une fois les plans adaptés aux nouvelles prescriptions, les travaux d'assainissement ont commencé au début du mois de mai 2015. Le double mur de maçonnerie de l'immeuble de quatre étages construit en 1965 avait été assaini une première fois il y a vingt ans. L'isolation thermique extérieure d'une épaisseur de 80 mm appliquée à l'époque ne remplissait plus les exigences actuelles. Lors des travaux d'assainissement, elle a donc été renforcée d'un doublage en EPS d'une épaisseur de 80 mm et d'une plaque SwissporLAMBDA White pour assurer l'amélioration énergétique souhaitée. Conformément aux prescriptions, on a utilisé des barrières coupe-feu en PIR d'une profondeur de 160 mm, un matériau produit par swisspor AG et agréé par l'AEAI. L'emploi de ces barrières coupe-feu a permis une réalisation sans changement de matériau de surface, cela grâce à la couche antérieure de la barrière coupe-feu en EPS également. Il n'y aura donc aucun signe extérieur sur la façade. Les barrières coupe-feu doivent s'étendre sur l'ensemble de l'isolation et être appliquées directement sur le mur de structure minérale pour prévenir toute propagation du feu entre la couche d'enduit et le mur minéral. « Nous devons fraiser la couche existante étage par étage pour pouvoir déplacer les barrières coupe-feu », explique Lukas Mengozzi, chef de chantier. « La vieille isolation n'avait été collée que ponctuellement. Il nous fallait donc la fixer au moyen de boulons avant les travaux de fraisage. » Ensuite nous avons mis en oeuvre la nouvelle isolation du bas vers le haut. La deuxième couche ayant atteint le niveau d'une barrière coupe-feu, cette dernière a été placée dans la rainure alésée. Ici également, il faut suivre la prescription qui prévoit que les barrières doivent être collées sur le support au moyen d'un mortier-colle minéral selon la méthode « Buttering-Floating ». Suivant cette

méthode, le mortier est préférablement appliqué avec une taloche dentée sur le mur ainsi que sur les barrières coupe-feu pour prévenir la formation de bulles d'air ou de cavités susceptibles de propager le feu. « Il est également important de fixer chaque élément, indépendamment de sa longueur, au moyen de deux boulons enfongables. Un bon planning des travaux est donc indispensable pour éviter des unités trop petites », commente Agnes Simeon.

Bonne coopération aussi au niveau de l'assurance qualité

Malgré toutes les complications survenues, les travaux se sont déroulés de manière rapide et précise. L'assainissement complet de l'enveloppe n'a duré que trois mois et demi. Une grande contribution provenait de la société Delcolor AG qui avait préalablement formé son personnel en coopération avec les experts de la RÖFIX AG, le préparant ainsi parfaitement pour ce projet. En outre, l'effort supplémentaire pour la toiture de protection en valait absolument la peine car les conditions climatiques auraient interrompu les travaux sur plusieurs jours et entravé gravement le programme.

Ce qui compte, c'est l'assurance qualité prescrite pour les travaux effectués. Ces travaux vont bien au-delà d'une réception du support ou d'un contrôle du mandataire : celui-ci doit tenir un journal de chantier. En fonction de l'objet, les nouvelles règles de protection incendie prévoient plusieurs niveaux d'assurance qualité et exigent que des spécialistes reconnus s'occupent de tous les contrôles et de leurs réceptions. A Domat/Ems, Agnes Simeon a marqué les endroits où la société Delcolor AG devait aléser, selon les prescriptions, une pièce cylindrique de la barrière coupe-feu jusqu'au mur de l'édifice. Le support système faisait toujours voir un collage impeccable de sorte que les barrières coupe-feu pouvaient être complétées avec les pivots appartenant au système. Une méthode de vérification efficace pour l'assurance qualité dans la construction.



Vue d'éléments coupe-feu en place pour chaque étage.

Assurance qualité pour vérifier le collage parfait grâce à un carottage.

La coopération a très bien fonctionné, lors de ce contrôle également, mais cela a une condition : une bonne relation entre le fournisseur de système, le planificateur et les artisans. C'était le cas à Domat/Ems où il ne s'agissait pas simplement d'un assainissement mais d'un des premiers projets en Suisse réalisés selon les nouvelles prescriptions avec le système de la

RÖFIX AG. Les coûts supplémentaires pour le planning et la réalisation avec les barrières coupe-feu restent inférieurs à dix pourcent et les barrières coupe-feu créent en outre une valeur ajoutée. Le mandant exprime donc sa satisfaction en disant : « Nous n'avons pas seulement une meilleure façade plus jolie, nous avons surtout une façade sécurisée. »

Données et faits



Objet	Rénovation de façade, MFH Via Caguils 17/19 7013 Domat/ Ems	23
Maîtrise d'ouvrage	Copropriété bâtiment Via Caguils 17/19 7013 Domat/ Ems	
Architecte & direction de chantier	Casanova Baumanagement AG Girabodawäg 4 7075 Churwalden	
Exécution	Delcolor AG St. Luzistrasse 10 7000 Chur	
Fournisseur systèmes VAWD	Röfix AG Heberrietstrasse 1 9466 Sennwald	
Façade		
Surface	470m ²	
Enduit extérieur	Enduit Röfix Sisi 2,0 mm Peinture façade Röfix PE 519 Premium	
Éléments coupe-feu	Coupe-feu CH-PIR 1000x200x160, 207 m linéaires	
Nouvelle isolation	swissporLAMBDA White 031 1000x500x80 mm	
Encastrement	Röfix Unistar Light Tissu de renfort Röfix P50	
Isolation existante	EPS 80 mm	
Structure porteuse/support	Maçonnerie en briques	

*“ Le quartier des
Fiches-Nord à Lausanne :
social et écologique ”*



En octobre 2014, les autorités lausannoises posaient la première pierre du chantier titanesque des Fiches-Nord. Le futur quartier verra le jour près de la sortie d'autoroute de Lausanne-Vennes sur une ancienne prairie de 50'000 m². Entre 2016 et 2018, 33 immeubles, représentant près de 650 logements, sortiront de terre. Ceux-ci favoriseront la mixité sociale et intergénérationnelle, mais ils répondront surtout à des critères écologiques très élevés puisqu'ils seront construits selon le label Minergie-P ECO.

Toutes les constructions des Fiches-Nord répondront aux critères écologiques et durables très élevés, du label Minergie P-ECO. Une double ambition, puisque ce label définit des exigences d'efficacité énergétique du bâtiment (Minergie P) et des critères sanitaires et écologiques (Minergie Eco). Un bâtiment portant le label Minergie-P doit présenter une consommation énergétique encore inférieure à 30 [kWh/m²/an], soit une valeur U pour l'enveloppe du bâtiment inférieure à 0.10 [W/m²K]. Pour répondre au standard de Minergie-P, il est nécessaire de mettre en œuvre une enveloppe performante, pour atteindre de meilleures valeurs U, ainsi que de concevoir, de construire et d'optimiser le fonctionnement du bâtiment de manière cohérente.

Les exigences suivantes doivent être respectées:

- Exigences primaires pour l'enveloppe du bâtiment
- Besoin en puissance thermique spécifique
- Renouvellement de l'air grâce à une aération douce
- Valeur limite Minergie-P (indice énergétique pondéré)
- Justificatif du confort thermique en été
- Exigences supplémentaires selon la catégorie de bâtiment pour l'éclairage, le froid industriel et la production de chaleur
- Étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment
- Appareils électroménagers
- Surcoûts par rapport à des objets conventionnels équivalents inférieurs à 15 %

La certification Minergie ECO s'obtient en intégrant des critères sanitaires et écologiques dans la conception et dans la planification du bâtiment. En effet, pour les aspects sanitaires, il s'agit :

1. **D'intégrer** suffisamment de lumière dans le bâtiment, afin d'accroître le bien-être des habitants
2. **De mettre** en place des protections efficaces contre le bruit
3. **D'augmenter** au maximum la qualité de l'air ambiant

Pour ce qui est de l'écologie du bâtiment, il s'agit de prendre en compte et de réduire les effets néfastes sur l'environnement en prenant en compte toutes les étapes du cycle de vie : l'extraction des matières premières, la fabrication, le traitement et l'utilisation, jusqu'à la fin de vie du bâtiment. Pour ce faire, le label Minergie ECO prend en compte :

1. **Le bilan** d'énergie grise
2. **Les matériaux** et les processus de construction
3. **Le concept** du bâtiment

Un chantier complexe et exigeant

La conception et la mise en œuvre de ce chantier a représenté un véritable défi, d'une part au vu de sa taille et d'autre part du fait des exigences très complexes à remplir. Afin d'avoir un excellent confort thermique et d'atteindre les valeurs exigées par Minergie-P, l'entreprise Zuttion Construction SA a fait le choix de l'isolant swissporXPS, qui constitue le meilleur choix pour l'isolation du radier et des murs enterrés. En effet, Le polystyrène extrudé (XPS) offre une excellente résistance à la compression, entre 300 et 700 kPa selon le type d'isolant, il est dimensionnellement stable, faiblement hydrophile. Le swissporXPS possède également un excellent pouvoir isolant, selon le type d'XPS le lambda est entre 0.032 et 0.035 W/(m·K). De plus, il est imputrescible. Pour les bâtiments des Fiches-Nord, plus de 8'000 m² de swissporXPS ont été posés pour isoler le radier (swissporXPS 500 SF et 700 SF) et les murs enterrés (swissporXPS 300 SF).



“*Mediathèque du Valais – Sion*”

Rachetés par le Canton du Valais en 1985, les bâtiments des anciens arsenaux cantonaux (mis en service en 1895) et fédéraux (construits entre 1936 et 1937) de Sion, ont été mis à la disposition de la Médiathèque cantonale en 2000 et 2009. Le concept général de la future utilisation de ce site urbain prévoit de regrouper l'ensemble des activités des Archives de l'Etat et de la Médiathèque. Le projet de rénovation envisage les deux bâtiments comme un ensemble à conserver intact et propose une liaison résolument contemporaine entre les deux bâtiments tout en étant respectueuse de leur ancienneté et de leur haute valeur patrimoniale. C'est cette liaison qui nous intéresse aujourd'hui.

Bitz & Savoye SA, entreprise romande de construction métallique située à Sion, a pris en charge la mise en œuvre de ce projet si particulier par sa géométrie complexe et le besoin de précision dans la réalisation. Son savoir-faire lui a permis de répondre aux exigences architecturales et techniques de cet ambitieux projet.

Façade et toit : même système

Le projet du bureau meier + associés architectes, à Genève, a remporté ce concours à l'unanimité. Le choix de la structure métallique et du support de l'enveloppe, des bacs métalliques, s'est imposé par simplicité et sa modularité. Ces avantages ont permis d'appliquer le concept architectural audacieux et complexe du Pli. C'est une peau intérieure rigide sur laquelle le revêtement de façade est agrafé. Toutes les parois, façades et toitures ont été traitées comme des façades avec le système développé par swisspor Romandie SA.

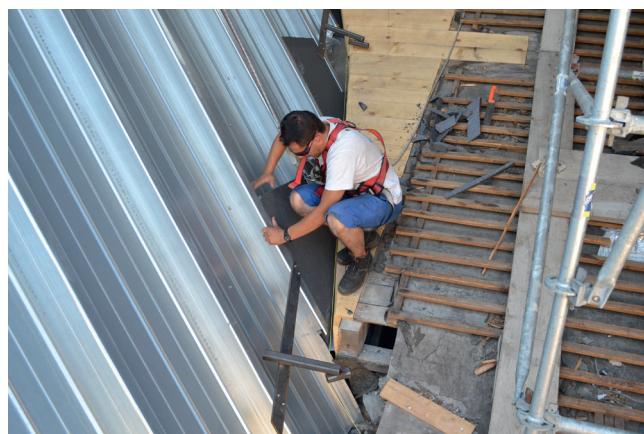
Un système complexe

Le système swissporLAMBDA Cassette offre la modularité et la performance requise pour un bâtiment moderne. 150 mm ont été posés à l'intérieur des bacs et 50 mm supplémentaires ont recouvert le tout. Sur l'isolation un lattage a été posé pour fixer la peau extérieure en plaques de tôle inox polies en miroir. Afin d'assurer le confort d'utilisation de ce bâtiment des puits de lumière ont soigneusement été taillés

dans l'enveloppe tout en respectant l'aspect final, celui d'une pierre précieuse finement taillée.

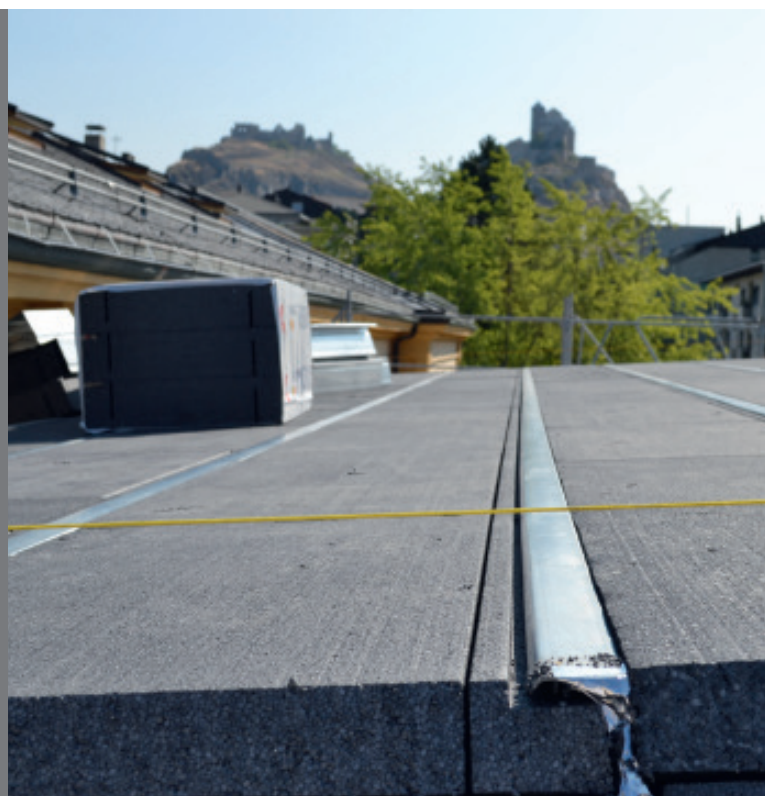
Facilité, durabilité, solidité

C'est Artec SA qui a apporté son expertise pour la conception de l'enveloppe, notamment pour la liaison entre l'enveloppe et la structure du bâtiment. Le swissporLAMBDA Cassette a été choisi car il offrait une grande facilité de mise en œuvre, car bien plus léger que les laines minérales. Il offrait également une résistance au feu suffisante car l'isolation est protégée par un revêtement intérieur en plâtre.



Information de chantier

Maître d'ouvrage	Canton du Valais
Mise en œuvre	Bitz & Savoye SA, Sion
Architecte	meier + associés architectes, Genève
Mise en œuvre façade	Element AG
Système d'isolation façade et toiture	Bac métallique, Arcelor Mittal 150/600 VK1.25 swissporLAMBDA Cassette 150 mm ($\lambda = 0.029$ [W/mK]) swissporLAMBDA Roof 50mm ($\lambda = 0.029$ [W/mK])





swissbau

Basel 12-16|01|2016

swisspor

SWISS
pearl
Eternit

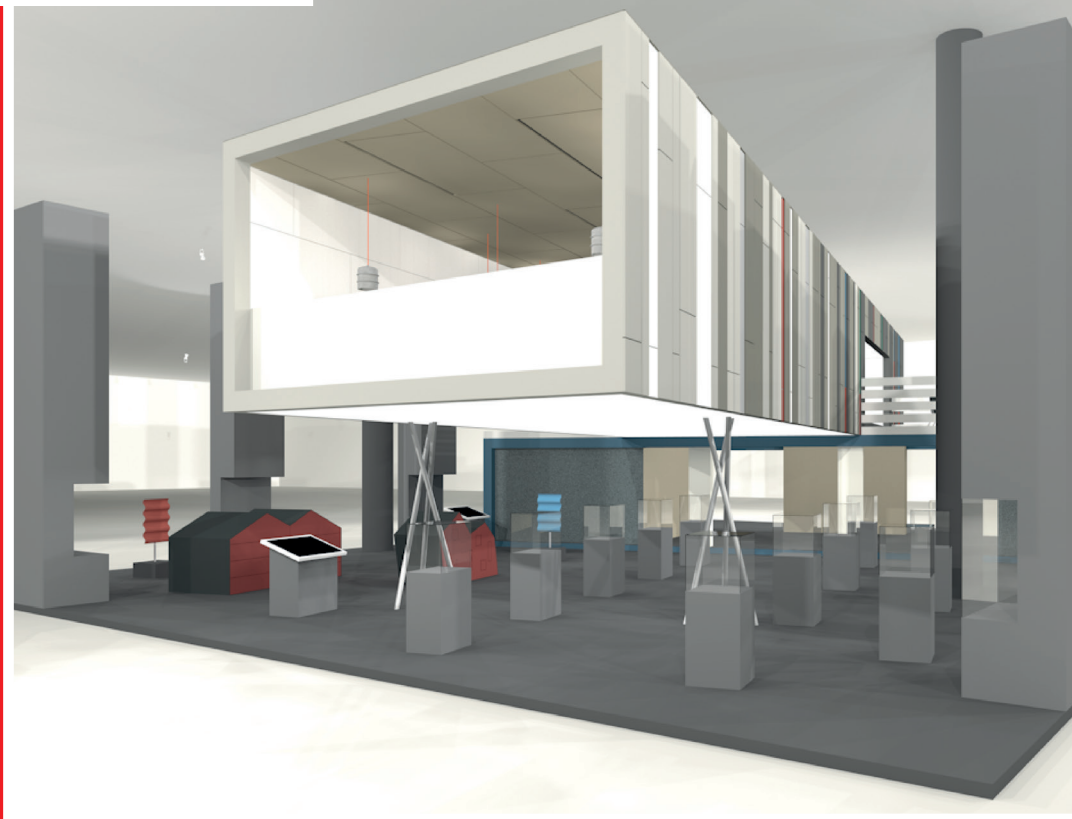
Promat

Halle 1.0, Stand C14

Lever de rideau

Entrez dans notre univers de l'enveloppe du bâtiment. Vivez l'interaction entre la fonction et le design, la tradition et l'innovation, l'homme et la technique, l'écologie et le durable. Pour cette édition de Swissbau comme pour les autres, un nouveau concept de stand original a été mis en oeuvre. Le visiteur sera séduit.

swisspor, fournisseur d'un large assortiment de produits d'isolation et d'étanchéité, Eternit ou la fusion de la technique et de l'esthétique, et Promat, le spécialiste de la protection passive contre l'incendie, seront heureux de vous accueillir à Swissbau à Bâle.



swisspor AG

Bahnhofstrasse 50
CH-6312 Steinhausen
Tel. +41 56 678 98 98
Fax +41 56 678 98 99
www.swisspor.ch

Verkauf

swisspor AG
Industriestrasse
CH-5623 Boswil
Tel. +41 56 678 98 98
Fax +41 56 678 98 99

Technischer Support

swisspor AG
Industriestrasse
CH-5623 Boswil
Tel. +41 56 678 98 00
Fax +41 56 678 98 01

Vente/support technique

swisspor Romandie SA
Chemin du Bugnon 100
CH-1618 CHâtel-St-Denis
Tél. +41 21 948 48 48
Fax +41 21 948 48 49

swisspor

Produits et services du groupe swisspor